



Le Petit
Verjonnais

N° 12 - 31/12/2014 - Lettre d'information de la commune de Verjon



1^{er} rang : Odile MULLER - Philippe JAMME - Jean-Louis GODEFROY

2^{ème} rang : Aline LAMOME - Jean-François TALON - Muriel RENOU

3^{ème} rang : Laurent CHAUDOUET - Christian BOLOMIER - Olivier LEROY - Géraud de GRANDRY

Médaille : Mathieu DURAND

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 23 mars 2014.

Les maîtres mots de mon équipe sont intégrité, solidarité, réactivité et communication.

Huit mois se sont écoulés, les élections sont loin derrière nous. C'est avec force et détermination que votre nouvelle équipe municipale s'attelle à travailler dans le sens de l'intérêt général, en mettant en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Cette nouvelle équipe, composée d'une solide expérience à laquelle s'ajoutent des nouveaux regards, est déjà à pied d'œuvre sur de nombreux dossiers : cimetière, accessibilité des bâtiments communaux, voirie, noms des rues, création d'un site internet...

Malgré les nouvelles dépenses qui sont imposées aux communes dans ce contexte de crise, de morosité et de baisse massive des dotations de l'Etat, nous allons continuer à investir pour embellir le village même si notre marge de manœuvre sera très étroite en matière d'investissement.

Aidés par un personnel communal dévoué et compétent, l'ensemble de vos élus et moi-même vous assurent de leur engagement et de leur disponibilité au service de chacun d'entre vous et de notre village.

Je tiens à remercier aussi tous les verjonnois et verjonnaises qui sont bénévoles dans les différentes associations du village, ainsi que les personnes de la bibliothèque. Grâce à vous tous, notre village garde son dynamisme et sa convivialité.

L'ensemble du conseil vous souhaite une bonne lecture et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Le Maire : Philippe Jamme

CONSEIL MUNICIPAL :

- Maire : *P. JAMME*
- 1^{er} adjoint : *O. MULLER* (bâtiments communaux - urbanisme - environnement - bois - animation associations)
- 2^{ème} adjoint : *J-L. GODEFROY* (voirie- cimetière)
- Conseillers : *C. BOLOMIER - L. CHAUDOUET - M. DURAND - G. de GRANDRY - A. LAMOME - O. LEROY - M. RENOUD - J.F. TALON*

COMMISSIONS MUNICIPALES

- **BÂTIMENTS COMMUNAUX URBANISME, GESTION DE LA SALLE POYVALENTE :**
P. JAMME - O. MULLER - C. BOLOMIER - L. CHAUDOUET
- **VOIRIE - ENVIRONNEMENT FLEURISSEMENT :**
P. JAMME - O. MULLER - J.L. GODEFROY - M. DURAND - C. BOLOMIER - O. LEROY
- **BOIS - VIE AGRICOLE :**
P. JAMME - O. MULLER - L. CHAUDOUET - J.F. TALON - A. LAMOME - C. BOLOMIER
- **COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE :**
P. JAMME - O. MULLER - J.F. TALON - M. RENOUD - O. LEROY
- **CIMETIÈRE :**
P. JAMME - J.L. GODEFROY - M. RENOUD - A. LAMOME
- **FINANCES :**
P. JAMME - G. de GRANDRY - O. MULLER - J.L. GODEFROY - C. BOLOMIER - M. DURAND - J.F. TALON

REPRÉSENTATIONS COMMUNALES

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY**
P. JAMME (délégué titulaire) - *O. MULLER* (déléguée suppléante)
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE L'AIN**
J.F. TALON - O. LEROY (délégués titulaires)
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE**
M. RENOUD - A. LAMOME (délégués titulaires)
G. de GRANDRY - J.F. TALON (délégués suppléants)
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT ENTRETIEN DU SEVRON SOLNAN**
M. DURAND - O. LEROY (délégués titulaires)
J.L. GODEFROY - J.F. TALON (délégués suppléants)
- **SYNDICAT DES EAUX BRESSE-REVERMONT**
P. JAMME - C. BOLOMIER (délégués titulaires)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY

BUREAU :

Président : *Alain GESTAS*
Vice-Présidents : *Georges GOULY - Gérard POUPON - Noël PIROUX - Bruno RAFFIN - Yvan PAUGET*

COMMISSIONS DE TRAVAIL :

- 1 - Développement économique - Habitat - ANC
Responsable : *G. GOULY* / Représentant communal : *P. JAMME*
- 2 - Déchets ménagers - Environnement
Responsable : *G. POUPON* / Représentant communal : *O. MULLER*
- 3 - Voirie communautaire
Responsable : *N. PIROUX*
Représentants communaux : *J.L. GODEFROY - C. BOLOMIER*
- 4 - Communication - Culture - Tourisme
Responsable : *B. RAFFIN*
Représentants communaux : *O. MULLER - O. LEROY*
- 5 - Action Sociale - Petite enfance
Responsable : *Y. PAUGET* / Représentant communal : *P. JAMME*

I - Réalisations

AIRE DE JEUX

Début d'année 2014, l'aménagement de la place et de ses alentours s'est conclu par la création d'une aire de jeux. Une parcelle a été rachetée à M. LAMBERT pour finaliser la clôture et l'aménagement arboré.

Ce projet a coûté à la commune 10 186 € pris sur ses fonds propres. Cette aire de jeux est continuellement utilisée.

Quelques règles sont de rigueur dans cette enceinte : *Ne pas amener d'animaux à l'intérieur, ne pas sauter sur les jeux, respecter la tranquillité et le voisinage.*



RAFFOURS



La première réalisation de cette équipe a été de mettre au propre l'accès des RAFFOURS, pour un budget de 20 915,18 € pris sur l'enveloppe de la communauté de communes. Grâce à une participation de 600 € de la société de Chasse, le fossé a été busé pour permettre le stationnement de véhicules sans empêcher la circulation.

CARTE COMMUNALE

Suite à l'orientation générale du SCOT (Schéma de Cohérence d'Occupation du Territoire) Bourg-en-Bresse/Revermont, la commune a dû revoir sa carte communale de 2006. La prescription générale était de baisser la masse constructible en favorisant le pourtour du village. De 8 hectares constructibles nous devions passer à 2 hectares. L'étude de cette carte s'est faite sous le mandat précédent en gardant en vision une réserve foncière de la municipalité et une cohérence rurale de notre village.

L'enquête publique s'est faite courant juin ; le commissaire enquêteur a remis son rapport, et le conseil municipal a voté le 27 novembre 2014 la mise en place de cette nouvelle carte.

BATTOIRS

La société BESSONARD s'est portée acquéreuse du terrain ROMAND pour en faire un lotissement. La vente de parcelles pour le lotissement ne s'étant pas faite et vu la demande du SCOT pour une obligation en logement sociaux, Mme LAURENT a mis la SEMCODA en contact avec la société BESSONARD. L'idée générale de ce projet est de mettre en relation les habitants de ce complexe multi-générationnel. Il comprend deux bâtiments, des garages et une salle commune.

Le bâtiment de gauche sera en copropriété. Les appartements au nombre de 6 seront à la vente en primo accession pour des personnes aux revenus limités. Le bâtiment de droite sera en location et géré par la SEMCODA.

Les appartements au nombre de 8, comprenant 4T2, 3T3 et 1T4, seront destinés à des locataires ayant des revenus limités. Les appartements en rez de jardin seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour faire une demande d'appartement, rapprochez vous de la mairie. Ceux-ci seront livrés DÉBUT JUIN 2015.



CIMETIÈRE



La procédure de reprise des tombes et la mise en sécurité du cimetière est terminée. Le conseil municipal du 11 septembre 2014 a voté la reprise de 79 tombes. La commission cimetière s'est réunie à plusieurs reprises. L'idée générale est de mettre en place les reprises de tombes, l'aménagement du jardin de souvenir dans le carré 1 ; idée plus facile et moins coûteuse. Il est prévu aussi de réaménager complètement l'accès au cimetière avec drainage des chemins, récupération d'eau et réfection de la voirie. La commission consulte actuellement les entreprises afin d'en évaluer le coût. Une recherche de subvention est aussi en cours.

VOIRIE/ NOMS DES RUES

La commission voirie s'est réunie pour étudier la mise en place des noms des rues et leur découpage.

Un plan en grand format a été donné à l'association HEDER sur ce sujet, le mot d'ordre étant de trouver des noms ayant une référence avec l'histoire de notre village. Une rencontre sera prévue entre la commission et HEDER pour finaliser le projet.

Une réunion publique aura lieu durant l'année pour vous tenir informés. A cette issue le conseil municipal votera les noms des rues.

ÉCLAIRAGE

Plusieurs réunions ont eu lieu entre le responsable du syndicat d'électricité, le maire et son adjoint.

Plusieurs projets sont en cours :

- ☒ Lieu dit "les Raffours" 3 points lumineux souterrains avec poteaux (coût pour la commune 2 919,90 €).
- ☒ Lieu dit "les Batières" :
 - 1^{ère} partie : 1 point lumineux aérien (coût pour la commune 518,51 €)
 - 2^{ème} partie : 5 points lumineux aériens (coût pour la commune 1 960,75 €)
- ☒ Lieu dit "St Roch" : 2 points lumineux aérien et souterrain (coût pour la commune 2 179,76 €)
- ☒ Entrée du village côté Moulin-des-Ponts : 3 points lumineux aériens (coût pour la commune 719,02 €)
- ☒ Lieu dit "les Moulins" : 3 points lumineux (coût pour la commune 4 040,58 €)
- ☒ Mise aux normes et changement de 9 lampes au sodium (coût pour la commune 5 803,81 €)

La commission finances étudiera les divers projets afin de déterminer les priorités.

Il est rappelé que si vous voyez une lumière ne fonctionnant pas dans votre secteur, vous pouvez le signaler au représentant du syndicat d'électricité de notre commune sans oublier de relever le numéro se trouvant sur le poteau.

SITE INTERNET

Sous la directive du maire, la commission animation communication-loisirs a travaillé sur la mise en place d'un site internet. Ce site permettra de vous tenir au courant de l'actualité municipale et associative, des démarches administratives, ainsi que de l'obtention de formulaires en ligne.

Le site est en cours de préparation et devrait être effectif courant 2015.

RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT DE LA POSTE

La commission bâtiment s'est réunie à plusieurs reprises et il a été décidé de rénover partiellement l'appartement de la poste. Les travaux étant importants (changement des menuiseries, réfection de la salle d'eau...) ils seront faits en plusieurs tranches. La première portera sur le changement des fenêtres et de la porte d'entrée ; les menuiseries double vitrage ont été choisies en PVC. Après consultation de plusieurs entreprises, les travaux ont été votés pour une enveloppe de 8 688 € TTC.

Il a été ouvert un budget investissement et récupération de la TVA, argent pris sur les fonds propres de la commune.

ACCESSIBILITÉ

Avec l'obligation de la mise en place de l'accessibilité des bâtiments publics, l'ancienne municipalité avait fait une pré-étude avec le cabinet MAGNIEN pour la mise en accessibilité de la mairie.

Une demande de subvention a été faite auprès de l'Etat et la commission bâtiments a étudié le projet.

Elle a demandé plusieurs devis à des cabinets d'architecte, et c'est le cabinet Magnien qui a été choisi.

Le projet est en cours d'instruction.

(Photo non contractuelle).



II - Vie Locale

A) L'ÉTAT CIVIL 2014

☒ NAISSANCES :

Romane CHAFFANEL et Julien CHAFFANEL

Maelyne et Zoélie KALINOWSKI (jumelles)

Thomas BRISET

Nolwenn ROUDAULT-DALMON

Pahua ALVARADO

☒ MARIAGE :

Sébastien JARLES et Coline HEISCH (propriétaires de l'ancienne maison THIZY)
le 26 juillet 2014.

☒ DÉCÈS :

Marc BERROT le 23 septembre 2014.

Jacques BOZ le 9 octobre 2014.



B) NOUVELLES MAISONS & NOUVEAUX HABITANTS



- La maison de Mme OFFE "Les Raffours".

- La maison de la famille Bairriau-Neveu ("La Jeannaz") qui sera habitée au printemps 2015.

- Famille GRILLON (maison Vallotton).

- Famille DAYET (maison Poissonnier).

RAPPELS À L'ATTENTION DES NOUVEAUX HABITANTS

☒ Si vous n'êtes pas encore venus en mairie, merci d'avoir la gentillesse de passer lors d'une permanence afin de retirer les règlements communautaires en vigueur.

☒ Pensez à bien afficher vos noms sur votre boîte aux lettres afin de faciliter les distributions adressées par la mairie.

☒ Nous serons ravis de vous présenter à la population lors de la prochaine cérémonie des Vœux le 11 janvier 2015 à 11h30, à la salle polyvalente.

Elus et représentants des associations locales se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

En attendant de faire plus ample connaissance, tous vos concitoyens vous souhaitent la bienvenue.



C) MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Comme de tradition et en grand nombre, les verjonnais ont de nouveau manifesté leur attachement aux cérémonies officielles (Journée des Déportés et commémoration du 11 novembre).



A l'honneur, le 11 novembre dernier, 3 sapeurs pompiers du CPINI verjonnais :

Le caporal chef Bernard Vitte a reçu la médaille de vermeil et les sapeurs de 1^{ère} classe Stéphane GIRARD et Laurent Vitte ont reçu la médaille d'argent.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

D) DE BELLES ANIMATIONS

LES ANIMATIONS ENFANTINES

Contes, chants, ateliers bricolage, découverte de livres à la bibliothèque... goûter (offert par le CCAS) ont su rythmer ces moments ludiques de qualité, assurés avec brio par les bénévoles de la bibliothèque.



LA BROCANTE DU 14 JUILLET

Organisée par HEDER.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par le Comité des Fêtes en association avec "L'Envol de Courmangoux".

LA FÊTE PATRONALE

Organisée par le Comité des Fêtes avec, cette année, le feu d'artifice.

HALLOWEEN

A l'initiative de *Virginie BURTIN* la fête Halloween a été un succès.

Une quarantaine d'enfants de tout âge et même des adultes grimés, déguisés et maquillés ont déambulé en fin de journée et tard dans la nuit dans les rues de Verjon pour récolter des bonbons.



Pour les plus petits, le maire ouvrait la salle de réunion pour leur offrir une collation.

LE TÉLÉTHON

Comme d'habitude, l'Association CHEVAL COMTOIS a fait une halte pour se réchauffer (vin chaud) et manger un morceau de gâteau place des Déportés. Plusieurs enfants de Verjon ont été transportés en calèche jusqu'à Salavre.

Pour la première fois une association de Verjon (le Club Canin du Revermont) a fait une démonstration avec une dizaine de participants. Le montant des fonds récoltés pour le Téléthon a été remis au président de l'association du Cheval Comtois.

Le vin chaud a été offert par "Le caveau du Revermont" et les galettes, cafés et jus de fruits, par la municipalité.



D) CCAS

La Commission d'Action sociale de la Commune est composée de 8 membres :

Le maire, de droit, *Odile MULLER*, *Mathieu DURAND* et *Jean-François TALON* membres du conseil ainsi que *Marie-Pierre LAURENT*, *Christine PUTIN*, *Sylvie MARION* et *Myriam PIERROT*.



L'action de cette commission est l'entraide sociale pour palier aux difficultés que peuvent rencontrer les villageois. Si vous rencontrez des difficultés même passagères, prenez contact avec l'une de ces personnes. Chaque membre de cette commission a pour obligation de ne pas divulguer les actions en cours et à venir.

Comme chaque année le CCAS a organisé le repas des anciens. Une trentaine de convives s'est retrouvé autour d'un apéritif et d'une bonne table. Le repas était bien garni et grâce à quelques pas de danse, la journée s'est terminée tard.

III - Associations

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VERJON

Jeudi de l'ascension, sortie dans le département de l'Yonne, ou par une belle journée, nous sommes allés visiter "Les caves de Bailly" et l'après-midi le site du "Château de Guédelon".

Au mois de juin, notre repas champêtre avec les anciens, conjointes et enfants ; repas jambon à la broche préparé par Michel Simon. Après-midi, concours de pétanque, le tout dans une ambiance très conviviale.

Début décembre, concours de belote avec 48 doublettes suivi d'une choucroute et fin décembre tournée des calendriers. Cette collecte nous a permis d'investir dans du matériel de secours et les pompiers de Verjon vous remercient du bon accueil que vous leur avez réservé.

L'amicale des Pompiers de Verjon souhaite une bonne année 2015 aux verjonnaises et verjonnais.

Contact : *Philippe GIROUD (président) - 04 74 51 52 12*

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Pour cette nouvelle saison, le club du 3^{ème} âge enregistre une baisse d'effectifs, 22 membres pour cette saison.

La reprise des activités s'est faite le jeudi 4 septembre 2014. Les cotisations restent à 20 € et les participants ont reçu un calendrier pour l'année. Suite à la démission de *Georges TOURNIER* du poste de trésorier, *Marie-Thérèse DUFOUR* a été élue. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle tâche.

Nous nous retrouvons à la salle communale le jeudi à partir de 14h, deux fois par mois pour pratiquer nos jeux favoris (cartes, scrabble, etc...), dans une bonne ambiance. Ces journées se finissent toujours par une collation et il y a toujours un événement à fêter (anniversaire, naissance...). Nous remercions les adhérents qui apportent gâteaux de fabrication personnelle. Suite à un accident, *René PERRET* a été contraint de quitter le club et habite au foyer logement de St-Denis-les-Bourg. La saison 2014-2015 se terminera par un repas au restaurant le 30 avril 2015.

Nous rappelons que les nouveaux sont les bienvenus, car si nous n'avons pas de renouvellement, c'est la fin du club !

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2015.

Contact : *Bernard FARGEOT (président) - 09 67 08 68 12*

CLUB CANIN DU REVERMONT

L'association a beaucoup bougé cette année. Au niveau de la structure, beaucoup de choses ont été faites pour le club grâce à l'investissement du bureau et l'aide précieuse des adhérents. Le terrain a été réaménagé avec de nouveaux Algéco pour ranger notre matériel et accueillir les adhérents. Des nouveaux portails, des nouveaux parcours avec agrès ont été réalisés.



Au niveau des cours nous avons, depuis le retour des vacances d'été, 2 éducatrices *Christine* et *Allison* (qui toutes deux ont été éducatrices et présidente du club). Le club essaie de faire tous les 2 mois des cours qui sortent de l'ordinaire : cours de pistage, cani rando, démonstrations...

L'éducation de base se travaille avec la méthode positive ; apprendre sans la contrainte.

Les cours se déroulent le dimanche matin (cours adultes 10h à 11h, cours chiots 11h15 à 11h45). Adhésion 95 € annuel ou 45 € à partir de juillet. L'assemblée générale aura lieu fin janvier 2015.

Mot de la Présidente : *"Je remercie la mairie pour son écoute et sa subvention, le bureau et les éducatrices pour leur investissement pour le club, et les adhérents pour leurs aides"*.

Contact : *Présidente : Céline COULON (présidente) - 06 95 05 22 38*

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Avec une grosse douzaine de bénévoles, le comité de Fleurissement de Verjon s'attache à mettre en valeur quelques secteurs du village. La mairie et ses abords, le monument aux Morts, l'église, la roue à aube, la fontaine du nègre, la grande rue et depuis cette année la place des Déportés.

Au regard de ses moyens limités, l'équipe essaye de faire toujours mieux avec moins. Mais peut-on imaginer le village sans quelques taches colorées. Si de nombreux habitants jouent déjà le jeu de belle manière en fleurissant les abords de leur résidence, le travail du fleurissement reste indispensable.

Rejoindre le comité est en tout cas des plus faciles et ne demande pas beaucoup de temps.



Au printemps, une rencontre permet de choisir les espèces et les lieux où elles seront plantées. Une matinée suffit pour les mettre en place. La suite c'est la répartition de l'arrosage et de l'enlèvement des fleurs fanées en fonction de son lieu d'habitation et de son temps, avec l'appoint ponctuel de l'employé communal. Si certains secteurs sont un peu oubliés c'est justement parce que des bénévoles riverains manquent. Aussi, ceux qui souhaitent apporter leur pierre au comité fleurissement sont invités à nous rejoindre.

Au printemps, ou en prenant contact auprès de la mairie ou d'Olivier Leroy au 04 74 51 50 82.

COMITÉ DES FÊTES DE VERJON

Forte de ses 30 membres le comité des fêtes a organisé et co-organisé 4 animations.

☒ Le loto du 26 janvier avec une faible participation, nous oblige à ne pas le reconduire en 2015.

☒ Comme depuis plusieurs années en collaboration avec l'association "L'Envol de Courmangoux" la fête de la musique s'est déroulée le 14 juin pour la première fois sur la place des déportés de Verjon. Elle a été une grande réussite et sera reconduite en 2015 sur la Place de Roissiat.

☒ La fête patronale des 18-19-20 juillet a très bien débuté avec pour une première fois le feu d'artifice le vendredi soir et la retraite aux flambeaux. Le samedi, la course pédestre a été un succès, le repas et bal ont eu une forte participation. Le dimanche malgré la pluie, la danse country a pu faire sa représentation, ainsi que la démonstration de dressage de chiens des associations de Verjon et de Bourg-en-Bresse. Dans l'ensemble la fête patronale a été une réussite avec une bonne ambiance entre les adhérents et l'ensemble de la population.

☒ Les 7 et 8 novembre, pour une première, nous nous sommes associés au comité de restauration de l'église de la commune pour la vente du boudin et du civier.

Mot du président : *"Je tiens à remercier les nouveaux membres du comité des fêtes, ainsi que tous les autres membres. Nous avons encore besoin de nouveaux adhérents pour permettre aux anciens de souffler, pour nous amener de nouvelles idées quant à l'organisation d'animations pour les enfants et adultes".*

Président Bernard BERROT - 04 74 51 53 91



COMITÉ DE RESTAURATION

Le comité de restauration a pour but de soutenir financièrement les travaux de restauration de l'église de Verjon.



Cette année nous avons eu le plaisir de voir la réalisation du vitrail de la chapelle Sainte Catherine et la réparation des deux petits vitraux des chapelles nord. Attendus depuis un certain temps, ces travaux sont venus embellir notre charmante église.

Pour aider la commune qui a engagé ces travaux pour la somme de 20 186,39 € TTC. Le comité a fait un don de 13 000 €. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a accordé une subvention de 2 531 €.

A l'invitation du Comité de restauration et en lien avec la mairie, l'inauguration officielle a eu lieu le 20 juin 2014 en présence de *Monseigneur ROLAND* évêque du diocèse et de nombreuses personnalités. *Odile Muller* présidente et *M. le Maire Philippe Jamme* ont retracé l'historique de tous les travaux depuis 1970, date à laquelle est arrivé le Père VIBERT qui a impulsé la restauration de notre église. Une cérémonie remplie d'émotion pour beaucoup de membres de l'assemblée. Début novembre, la 7^{ème} opération boudin-civier a pu avoir lieu grâce au fusionnement avec le comité des fêtes.

Merci à tous les bénévoles des deux associations qui ont œuvré à la réussite de ces journées et merci aussi à ceux qui ont participé par des dons matériels.

Nos projets : création d'un petit vitrail pour la fenêtre sud de la nef, remplacer les vitres au dessus de la porte d'entrée par des vitres colorées et acheter un lustre pour la nef.

Présidente : Odile Muller - 04 74 51 52 41

FACETTES

Depuis l'été 1996 "Facettes" contribue à l'animation culturelle et artistique pour la collectivité.

En mars 2014 le groupe théâtre a joué "Ainsi soit-il" à Saint-Étienne-du-Bois pour l'ADMR.

Le week-end artistique a eu lieu les 5 et 6 Juillet.

☒ L'exposition offrait un regard des visiteurs, les peintures, dessins et sculptures des artistes amateurs.

☒ En soirée la pièce "Le Bon, la Brute et le Président" a reçu un accueil très chaleureux. Elle a été représentée également à Beaupont, le 4 Octobre au profit de la Bibliothèque.

☒ Fin septembre, à Martigny (Suisse), a été proposée, aux amateurs de peinture, la très belle exposition Renoir à la Fondation Gianadda.

A la rentrée les ateliers ont repris leurs activités :

☒ Peinture paysanne : le Mercredi de 15h à 18h

☒ Dessin : le Vendredi de 17h à 20h

☒ Théâtre : le Mercredi de 20h à 22h

☒ Stage de Peinture : 2 fois par trimestre

Contact :

Dessin et Peinture : Odile Muller - 04 74 51 52 41

Théâtre : Michelle Morel - 04 74 51 53 65



HEDER

HEDER

VERJON

Son histoire

Son patrimoine

L'Association Histoire Échange Développement En Revermont, adhérente de Patrimoine des Pays de l'Ain a pour objectif de promouvoir les recherches dans les domaines historique et patrimonial, dans le but de rassembler tout ce qui concerne l'histoire du village, la vie quotidienne de ses habitants ainsi que de son évolution. Afin d'assurer le financement de ses actions, HEDER organise un vide grenier chaque 14 Juillet.

Cette année la 9^{ème} édition a rencontré un vif succès malgré la pluie de la matinée, autant en nombre d'exposants qu'en visiteurs et consommateurs.

Les membres de l'association travaillent toujours sur le premier recensement de Verjon de 1836. Un document sera édité début 2015.

A la demande de la municipalité, nous avons porté notre pierre à la dénomination des rues.

Nous sommes toujours preneurs d'informations sur le passé de Verjon ; photos, documents, tout nous intéresse.

Les bénévoles apprécieraient de voir de nouvelles têtes renforcer l'équipe.

Alors si vous êtes intéressés par l'histoire, ou si vous voulez participer au vide grenier, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec un grand sourire.

Contact : *Christine Putin (présidente) - 04 74 51 57 12*

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'association de chasse communale de Verjon est placée sous la présidence de *Ludovic ROBIN*.

Avec constance, elle assure la protection des cultures afin d'éviter les dégâts des sangliers avec les sociétés de chasse de Coligny et de Salavre, et ce sur les trois territoires communaux.

Devenues un rendez-vous incontournable et fort suivi, ses traditionnelles journées de vente de boudin campagnard sont organisées chaque année en Janvier.

S'il y a des gens qui désirent venir à la chasse, contactez le président au 04 74 23 96 36



M É M O U T I L E

A) MAIRIE

☒ **SECRETARIAT** - Ouvert les mardis et jeudis de 17 à 19h (du 01/04 au 31/10), et de 16h30 à 18h30 (du 01/11 au 31/03).

Téléphone/Répondeur : 04 74 51 51 81 - Fax : 04 74 51 53 29 - e-mail : mairie.verjon@wanadoo.fr

Secrétaire de mairie : *Chantal LARCHER*.

☒ **LE MAIRE** (Tél : 06 69 62 02 76) et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous le samedi matin.

☒ **ALLO, SERVICE PUBLIC** - Une première réponse à vos questions administratives, du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 14h. Tél. 3939 (0,12 €/mn à partir d'un poste fixe).

B) SERVICE ASSURÉ LOCALEMENT

☒ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 11h30. Service photocopies et envois de fax à votre disposition, sur place.

Attention : tout changement d'horaire ponctuel ou de fermeture exceptionnelle (en cas de congés ou de formations de l'employée communale) pouvant intervenir est affiché au préalable sur la porte de la Poste. Tél. 04 74 51 54 35

Responsable : *Solange MAURY*.

☒ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 à 16h (dans la salle communale).

Inscriptions toute l'année.

Tarifs : Adultes : 3 €/an.

Enfants scolarisés en maternelle et primaire : gratuit.

Collégiens/Lycéens/Étudiants : 1,5 €/an.

☒ LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

En mairie, aux horaires d'ouverture du Secrétariat.

☒ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

À la disposition de tous, en mairie, aux horaires d'ouverture du Secrétariat.

☒ ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE

Ouverte tous les jours. Messes célébrées le dernier dimanche du mois + les fêtes, de la Toussaint à Pâques, à 10h30.

Pour tout renseignement s'adresser au *Père Roger FUTY*, à la cure de Saint-Etienne-du-Bois - Tél. 04 74 30 55 26.

☒ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En porte à porte, le LUNDI matin, SAUF :

Mardi 7 avril (au lieu du 6) et Mardi 26 mai (au lieu du 25).

☒ TRI SÉLECTIF

Points d'apports volontaires, à votre disposition au village, vers l'Atelier communal.

☒ TRANSPORTS SCOLAIRES

Ramassages pour Coligny et Marboz le matin, et retours le soir sur la Place des Déportés.

Se renseigner auprès des établissements scolaires.

☒ TRANSPORTS EN COMMUN

LIGNE 115 : Verjon/Treffort/Bourg/Treffort/Verjon, assurée toute l'année (sauf jours fériés) par la RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN.

Arrêts sur la Place des Déportés. Renseignements, horaires et tarifs au 04 74 22 14 20 (www.car.ain.fr) ou au 04 74 22 01 77 (www.rdtain.fr).

Prospectus 2014/2015 en Mairie.

☒ CO-VOITURAGE

Voir site internet spécifique du Conseil Général de l'Ain : www.covoiturage.ain.fr

☒ PRESSE/CORRESPONDANCES LOCALES

- Le Progrès de l'Ain : *Isabelle GAILLARD*
- La Voix de l'Ain : *Marie-Thérèse DUFOUR* au 04 74 51 50 27

C) ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES

☒ AGRICULTEURS / EXPLOITANTS AGRICOLES ÉLEVEURS

- *Etienne MOREL/EURL PY* - Tél. 04 74 42 58 19
- *Roland NURY* - Tél. 04 74 51 55 91

☒ ARTISANS ET ENTREPRISES

- Agro alimentaire : Volailles *Thierry SIBELLE*
Tél. 06 08 61 79 53
- Antiquités : *Ets GROS* - Tél. 04 74 51 51 51
- Plâtrerie/Peinture : *Bernard VITTE* - Tél. 04 74 51 52 61
- Menuiserie : *Sébastien JARLES* - Tél. 06 29 55 40 22
- Plomberie/Chauffage : *Ets BOLOMIER-BURDEYRON*
Tél. 04 74 51 52 09

☒ PROFESSIONS LIBÉRALES

- Conseil en Communication : ID.FIX'
Marie-Pierre LAURENT - Tél. 06 11 50 55 80

☒ ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

- *Corinne TALON* - Tél. 04 74 51 57 41

☒ TOURNÉES SUR PLACE DE COMMERÇANTS EXTÉRIEURS

- Boulanger de Roissiat, les mardis, jeudis et samedis, le matin à partir de 9h30.
- Boucher/Traiteur de Marboz, le vendredi vers 10h30.
- Epicier : Casino Market (Coligny) livre sur commande tous les jours.
- Fromager de Marboz, le vendredi matin, vers 8h30.
- Primeur (fruits et légumes), le lundi matin sur la Place des Déportés, de 11h à 12h.
- Pizza : Tous les dimanches soirs sur la place (de mai à octobre).
- Vins/Spiritueux : Le Caveau du Revermont
Bertrand BOLOMIER (Treffort) livre sur commande.

D) SERVICES DE PROXIMITÉ

☒ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

• **Conciliateur de Justice** - Permanence à la mairie de Coligny, le 2^{ème} jeudi du mois à 14h30 (sur rendez-vous, à prendre au préalable au Secrétariat de la mairie de Coligny).

• **Conseil Départemental de l'Ain et de l'Accès aux Droits**

4 Rue du Palais à Bourg . Tél. 04 74 14 01 43.

• **Trésor Public** - Place de la Résistance à Montrevel-en-Bresse.

Tél. 04 74 25 40 59.

☒ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

• **Communauté de Communes du Canton de Coligny.**

Tél. 04 74 42 04 76 / Fax : 04 74 42 03 60.

☒ EMPLOI

• **Point relais emploi** - Permanence ANPE en mairie de Coligny,

le lundi de 13h30 à 16h30. Tél. 04 74 30 11 12.

☒ ENSEIGNEMENT/GARDES D'ENFANTS

• **Enseignement** - Ecole et Collège publiques à Coligny (voir annuaire).

Collège privé à Marboz (voir annuaire).

• **Centres de Loisirs** - A Coligny et à Marboz (voir annuaire).

• **RAM - Relais "caRAMel"**

Permanences téléphoniques assurées tous les jours ouvrables par Carmen Peirera (Animatrice) au 06 24 67 90 49.

• **Crèche + Halte-Garderie "Caram'bole"** - Le Poisiat à Bény.

Renseignements et inscriptions au 04 74 30 41 53.

• **Micro Crèche + Halte-Garderie "Car'hibou"**

Le Bourg (face à l'école) à Domsure.

Renseignements et inscriptions au 04 74 30 41 53.

☒ GESTION DES DÉCHETS

• **Communauté de Communes du Canton de Coligny.**

Tél. 04 74 42 04 76 / Fax : 04 74 42 03 60.

• **Déchetterie de Pirajoux** - Ouverte aux particuliers du canton.

Horaires d'ouverture au public :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : les lundis et vendredis de 14h à 17h, et les mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Du 1^{er} avril au 30 septembre : les lundis et vendredis de 14 à 18h30, et les mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

☒ HABITAT

• **ABF** - Architecte des Bâtiments de France - Boulevard de Brou à Bourg.

Tél. 04 74 22 23 23.

• **ADEME** - Tél. 04 72 83 46 00 - Fax 04 72 83 46 26

Mail : ademe-rhone-alpes@ademe.fr

• **ADIL** - Informations juridiques, financières et fiscales sur le logement (construction, acquisition, amélioration, location).

Tél : 04 74 21 82 77.

• **CADASTRE** - Rue Charles Tardy, à Bourg.

• **CAL-PACT** - Amélioration de l'habitat

Conseils et aides à l'accessibilité du logement (pour les personnes âgées

ou handicapées). Tél. 04 74 21 02 01.

• **CAUE** - Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Tél. 04 74 21 11 31.

• **CDHR** - Point info Habitat - Aides financières aux propriétaires pour la réalisation de travaux de réhabilitation. Tél. 04 74 45 36 80.

• **DDT AIN** - Rue Bourgmayer à Bourg. Tél. 04 74 45 62 37.

☒ LOISIRS

• **Cinéma itinérant Rural Bresse Revermont** - A la salle des fêtes de Coligny.

Calendrier des projections en mairie de Verjon.

☒ SANTÉ

• **Médecins, pharmacien, infirmières, ambulancier, dentiste, kinésithérapeutes, sage-femme** à Coligny (voir annuaire).

• **Dons du Sang** - Renseignements en mairie de Coligny.

Tél : 04 74 30 10 97.

☒ SOCIAL/AIDE AUX PERSONNES

• **Assistante Sociale** - Permanence en mairie de Coligny, le mardi matin de 8h30 à 11h30, ou sur rendez-vous au 04 74 30 10 50.

• **ADAPA** - Services d'aides et soins à domicile, d'employées de maison, de gardes à domicile, portage de repas, petits travaux)... Permanences mensuelles en mairie de Coligny, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 10h à 12h, ou sur rendez-vous. Tél. 04 74 45 51 70.

• **ADMR** - Services d'aides à domicile aux personnes âgées ou handicapées. Tél. 04 74 25 85 37.

• **ADSEA DE L'AIN** - Réfèrent départemental "Violences faites aux femmes" . Tél. 04 74 32 55 93.

• **AIN DOMICILE SERVICES** - Services d'aides à domicile aux personnes âgées, malades ou handicapées.

Tél. 04 74 42 02 14 ou 06 83 98 46 17.

• **ASSOCIATION REPAS** - Portage de repas à domicile aux personnes âgées ou handicapées. Tél. 04 74 25 85 86.

Contact à Verjon : Marie-Thérèse Dufour au 04 74 51 50 27.

• **CAF DE L'AIN** - Rue Aristide Briand, à Bourg. Tél. 0 820 25 01 10 (0,112 € TTC/mn) ou (sur Internet : www.ain.caf.fr).

• **CLIC** - Espace d'accueil et d'information pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage (droits, accompagnement à la vie quotidienne, aide aux démarches administratives, loisirs, bénévolat...). Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois en mairie de Coligny (salle rose), de 9h à 12h.

Accueil téléphonique (tous les jours) au 04 74 30 78 24.

E- Mail : clicpaysdebresse@orange.fr

• **CPAM DE L'AIN** - Place de la Grenouillère à Bourg.

Sur Internet : www.ameli.fr

• **CROIX ROUGE** - Renseignements en mairie de Coligny.

Tél : 04 74 30 10 97.

• **EDF situation d'urgence ou de précarité.** Tél. 0 800 65 03 09.

• **VSI** - Prestations de services aux particuliers (ménage, repassage, bricolage, petits travaux de jardinage...). Tél. 03 85 31 08 12.

NUMÉROS D'URGENCE

CENTRE ANTI POISON DE LYON : 04 72 11 69 11

CENTRE DE SECOURS/POMPIERS : 18

EDF DÉPANNAGES 24/24H : 0 810 333 001

FRANCE TÉLÉCOM DÉPANNAGES 24/24H : 1013

GENDARMERIE : 17 OU 04 74 30 11 29

GDF URGENCES 24/24H : 0 810 433 001

SAMU : 15

SOGEDO DÉPANNAGES :

03 84 48 83 37 (horaires de bureau)

ou 03 84 70 68 86 (en dehors des heures de bureau)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

JANVIER

Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **le 8 et le 22** à 14h à la salle communale.
Bibliothèque : permanence **le 3** à 14h à la salle communale.
Vœux de la Municipalité : **le 11** à 11h30 à la salle polyvalente.
Journées Boudin de la Chasse : organisées par la **Société de Chasse** **le 16 et le 17** au Local des Chasseurs.

FÉVRIER

Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **le 5 et le 19** à 14h à la salle communale.
Bibliothèque : permanence **le 7** à 14h à la salle communale.

MARS

Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **le 5 et le 19** à 14h à la salle communale.
Bibliothèque : permanence **le 7** à 14h à la salle communale.

AVRIL

Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **les 2, 16 et 30 (Repas de clôture)** à 14h à la salle communale.
Bibliothèque : permanence **le 4** à 14h à la salle communale.
Commémoration : cérémonie des Déportés **le 26** en matinée au Monument aux Morts (suivie du verre de l'amitié à la salle polyvalente).

MAI

Bibliothèque : permanence **le 2** à 14h à la salle communale.

JUIN

Bibliothèque : permanence **le 6** à 14h à la salle communale.

JUILLET

Bibliothèque : permanence **le 4** à 14h à la salle communale.
Week-end Artistique de Facettes :
 ☒ **les 4 et 5**, exposition de l'Atelier Dessin-Peinture à la salle polyvalente.
 ☒ **les 4 et 5**, représentations de l'Atelier Théâtre à la salle polyvalente.
Farfouille-Vide grenier d'HEADER : **le 14** dans le village.
Fête Patronale : organisée par le **Comité des Fêtes** (sur la Place des Déportés) :
 ☒ **le 17**, Manèges, retraite aux flambeaux, bal des jeunes en soirée.
 ☒ **le 18**, Manèges, course pédestre à 16h, repas du comité à 19h, bal populaire en soirée.
 ☒ **le 19**, Manèges, animation spectacle en début d'après-midi. Marché artisanal et des saveurs.

AOÛT

Bibliothèque : permanence **le 1^{er}** à 14h à la salle communale.

SEPTEMBRE

Bibliothèque : permanence **le 5** à 14h à la salle communale.
Club du 3^{ème} Age : **le 3 (Reprise) et le 17** réunions Détente à 14h à la salle communale.
Journées du Patrimoine : organisées par HEADER et le **Comité de Restauration de l'église** (*date à préciser*), visites guidées de l'édifice et expositions.

OCTOBRE

Club du 3^{ème} Age : **le 3 et le 17** réunions Détente à 14h à la salle communale.
Bibliothèque : permanence **le 3** à 14h à la salle communale.
Repas des Anciens : organisé par le **CCAS et la Municipalité** **le 25** à midi à la salle polyvalente.

NOVEMBRE

Bibliothèque : permanence **le 7** à 14h à la salle communale.
Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **le 7 et le 21** à 14h à la salle communale.
Journées boudin du **Comité de restauration de l'église et du Comité des Fêtes** : **les 4 et 5** à la salle polyvalente.
Commémoration du 11 novembre : cérémonie **le 11** en matinée au Monument aux Morts (suivie du verre de l'amitié à la salle polyvalente).

DÉCEMBRE

Bibliothèque : permanence **le 5** à 14h à la salle communale.
Animations Téléthon : **le 5**.
Animation de Noël pour les enfants avec le concours du **CCAS** et de la bibliothèque municipale (*date à préciser*).
Club du 3^{ème} Age : réunions Détente **le 3 et le 14** à 14h à la salle communale.
Concours de belote de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : **le 12** en après-midi à la salle polyvalente.
Repas Choucroute de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : **le 12** en soirée à la salle polyvalente.

ANIMATIONS ENFANTINES DE LA BIBLIOTHÈQUE
Les dates n'ayant pas encore été arrêtées, les familles seront avisées par courrier en temps utile.